

## Liste des décisions liées aux comptes 2025 de l'EERV et votées lors du Synode ordinaire de printemps du 19 et 20 juin 2026

### Décision 1 votée à la majorité claire

Le Synode décide les prélèvements aux Fonds suivants :

- Fonds de formation solidaire : CHF 30'000.-.
- Fonds Chesaux : CHF 15'560.-.
- Fonds FPPLA : CHF 50'000.-.

### Décision 2 votée à la majorité claire

Le Synode décide de compléter l'approvisionnement du :

- Fonds Eglise 29 : de CHF 130'000.-.
- Fonds Informatique : de CHF 430'000.-.
- Fonds TN : de CHF 173'138.05.
- Fonds Solidarité Contributions des paroisses : de CHF 141'838.45.

### Décision 3 votée à la majorité claire

Le Synode décide d'approvisionner de CHF 50'814.- la provision pour fluctuation des titres.

### Décision 4 votée à l'unanimité

Le Synode approuve les comptes 2025 de l'Église évangélique réformée du canton de Vaud et le bénéfice de CHF 159'129.-.